



Conférence Catholique des Baptisé-e-s Francophones

Communiqué de presse 19 décembre 2023

Bénédiction pour tous !

La Conférence des baptisé.e.s salue cette décision vaticane de reconnaître la possibilité de "dire du bien ", de bénir les couples en "situation irrégulière ".

Cette initiative du pape contribue heureusement à dissocier la situation juridique d'un couple au vu du droit canonique, de la reconnaissance par l'Eglise de sa volonté explicite de vivre de l'Evangile en demandant une bénédiction. Une réelle avancée : la situation juridique ne détermine plus, ne circonscrit pas la reconnaissance de la dimension spirituelle de la vie d'un couple.

De plus cette décision induit un changement de méthode : on passe du "Tout ce qui n'est pas explicitement permis est interdit " à "Tout ce qui n'est pas explicitement interdit est permis". C'est pourquoi le Vatican ne donne aucune directive sur les modalités pratiques de cette bénédiction tant qu'elle n'est ni ritualisée ni assimilable dans sa forme à un mariage.

Plus qu'un changement de doctrine, un changement de culture : l'Eglise renoue avec la réalité dans sa diversité.

Conférence catholique des baptisé.e.s francophones

La CCBF est un réseau de personnes et d'associations 1901 qui rassemble des chrétiens d'ouverture, heureux de construire l'Eglise de demain, loin des postures identitaires et cléricales, en dialogue avec le monde contemporain et tournés vers l'avenir. Au centre de ce réseau, une association (la Diaconie des baptisé-e-s) gère les services communs entre tous et mutualise les expériences. Tout le réseau promeut une véritable opinion publique dans l'Eglise et dans la société et contribue par des prises de positions et de nombreux projets -nourris de célébrations, lectures suivies d'évangiles, formation, conférences, forum de discussions, etc.- à se mettre dans le sillage de l'Eglise prônée par le pape François.